

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/12/2020	Cl		300 Dhs	
				Dr. BENJELLOUN Wafa Pneumophtisiologue 202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca Tél : 0522 99 20 24

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	01/12/2011	890,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. BENJELLOUN Nafa Pneumonologue 202, Bd. Abdellatif en-Casablanca Tél : 0522 93 20 24	01/12/22	12	200 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

Cabinet de Groupe de Pneumologie
Dr. LAMRIKI - Dr. BENJELLOUN
202, Bd. Abdelmoumen
Tél: 0522 99 40 36 - 0522 99 20 24
CASABLANCA

Wafa

, Le 01/12/22

01/12/

FACTURE

Mme SADIF SAIDA

CONSULTATION: 300,00 DH

RADIO THORAX FACE: 200,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de 500,00 DH
(CINQ CENTS dirhams)

Dr. BENJELLOUN Wafa
Pneumopneumologue
202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 0522 99 20 24

PPV (DH) :

LOT N° : 2 1 3 4

UT. AV. : 0 9 2 5

3260

PPV 82DH10
025720 0323

CLARIL®
Clarithromycine 500 mg
Boîte de 10 comprimés
PPV: 160.00 DH
6 118000 991001

75x60x20

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 248.00 DH

6 118001 141104

JBUTOR:
et 1 EGY
/262
BOTTU SA
PPC: 119 DH 00

SADIF SAIDA

S.V.

1 - Seretide diskus 250 µg

86.90x2 1 bouffée X 2 / j en inspiration profonde pdt 3 mois. Se rincer la bouche après

2 - Ippsum gelule 20 mg

160100 1 gelule à jeun et le soir au couche pdt 14 j

3 - CLARIL 500 mg

32.60 1 comprimé X 2 par jour pdt 7 j

4 - Muxol sirop adultes

19.10 1 cuillère 3f/j pdt 5 j

5 - Physiomer (eucalyptus)

88.40 1 pulv.par narine, 3 fois par jour,rincer l'embout nasal après chaque utilisation

6 - Zadryl cp 10mg/ Bte de 30

69.10 1 comprimé par jour pdt 15 jours

7 - Kalmaner

2 gelules matin et soir pdt 15 j

Spécialistes en pneumo-phtisiologie

Adultes et Enfants

مختصين في أمراض أجهزة التنفس
كبار وأطفال

Dr. WAFA BENJELLOUN IDRISI

الدكتورة وفاء بن جلون ابريسى

Casablanca, le : 01/12/2022



89.01.80
S.V.
Dr. BENJELLOUN Wafa
Pneumophtisiologue
202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 0522 99 20 24

Cabinet de groupe de pneumologie

Dr. AMINA LAMRIKI RHIATI

الدكتورة أمينة المريريghiati

Dr. WAFA BENJELLOUN IDRISI

الدكتورة وفاء بن جلون إدريسي

Spécialistes en pneumo-phtisiologie

Adultes et Enfants

مختصتين في أمراض الجهاز التنفسى

كبار وأطفال

Casablanca le:01/12/2022

Mme SADIF SAIDA

RADIOGRAPHIE THORAX FACE

INTERPRETATION :

epaississement bronchique basal bilatéral

Dr. BENJELLOUN Wafa
Pneumophtisiologue
202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 0522 99 20 24